

# PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2017-12-20

**À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal, tenue à 16 h le 20 décembre 2016 à la salle du conseil au 4765, chemin de Capelton, Canton de Hatley.

**SONT PRÉSENTS** la conseillère et les conseillers suivants : Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et Messieurs Vincent Fontaine, Jacques Bogenez et Patrick Clowery

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

**EST AUSSI PRÉSENTE** Madame Liane Breton, directrice générale

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2018 et du règlement n° 2018-01
4. Période de questions des citoyens et visiteurs
5. Clôture de la séance

17-12-20.01

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 16 h 13 et déclare la séance ouverte.

17-12-20.02

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**PAR CONSÉQUENT**  
**IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

17-12-20.03

### **ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU RÈGLEMENT N° 2018-01**

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ**

**ET RÉSOLU D'**adopter le budget 2018 et le règlement n° 2018-01 intitulé « *Règlement ayant pour objet d'établir le budget et de déterminer les taux de taxes et de compensation pour l'exercice financier 2018* »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

17-12-20.04

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS**

Aucune personne

17-12-20.05

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Sylvie propose la clôture de la séance à 16 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

*Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Martin Primeau  
Maire

---

Liane Breton  
Directrice générale